

AVIVO suisse

association suisse de défense et de détente des retraités

Réponse à la consultation sur la loi fédérale sur la prestation transitoire pour les chômeurs âgés.

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'AVIVO vous remercie de l'avoir invitée à répondre à cette consultation. Nous vous transmettons donc ci-dessous nos commentaires ainsi que des propositions.

L'AVIVO accueille avec satisfaction la proposition de pont AVS fédéral.

Cette mesure simple propose pour le prix imbattable de 300 millions par an un progrès social évident

Lors des rencontres annuelles organisées par le SECO et Monsieur le Conseiller fédéral Schneider Amman sur le problème aigu des chômeurs âgés, l'AVIVO a plusieurs fois demandé qu'un pont AVS soit créé au niveau fédéral en s'inspirant de ce qui existe, avec succès, dans le canton de Vaud.

Les statistiques montrent en effet à quel point il est difficile de retrouver un emploi au delà de 55 ans et combien ce sont des emplois précaires qui sont dévolus. Le chômage des travailleurs âgés a dangereusement augmenté au cours des dernières années. C'est pourquoi **la prestation transitoire pour les chômeurs âgés est la bienvenue.**

Toutefois, cette mesure doit être proposée dès 55 ans et non pas dès 60 ans.

Ceux qui se trouvent au chômage et essuient sans cesse des refus d'emploi finissent par se trouver en fin de droits – la dernière réforme de la loi sur le chômage ayant durci les conditions d'octroi-. L'aide sociale, ultime solution trop souvent, a augmenté de 32% pour les plus de 55 ans, ce qui justifie d'offrir cette prestation à 55 ans déjà. Cette augmentation signifie que ces chômeurs ont puisé au maximum dans leurs économies et vivent douloureusement de se voir mis sur une voie de garage, avec une drastique perte de revenus qui influencera durablement le montant de leur future retraite. Des lacunes dans le paiement de l'AVS ont certes moins de répercussions négatives que l'absence de cotisations au 2^{ème} pilier. Mais cela reste très péjorant. Ces personnes subissent donc une perte d'espoir vécue comme injuste après des années de travail.

On sait malheureusement combien il est difficile d'aller demander de l'aide et le respect de ses droits. Il est à craindre que cela se produise concernant ce pont AVS. **L'AVIVO souhaite qu'une large information ait lieu auprès des ayants droits et pas seulement par informatique.**

En outre, la mesure transitoire pour être réellement efficace et répondre au besoin de dignité des personnes concernées doit s'accompagner de mesures complémentaires :

Une réelle protection contre les discriminations liées à l'âge, protection pourtant garantie par l'art 8 de la Constitution fédérale.

Une meilleure protection contre les licenciements dans le CO.

Des offres attirantes de formation en cours d'emploi et une facilitation d'accès.

Des cours de formation efficaces durant la période de chômage et non pas parfois quelques rengaines informatiques données par des entreprises privées, plus soucieuses de rentrées financières que de compétences pédagogiques et de réponses aux besoins concrets.

Le peuple suisse avait accepté le principe d'une formation continue tout au long de la vie. Le chômage des travailleurs âgés n'est que la pointe de l'iceberg d'un problème plus grave qui est celui de l'augmentation de la pauvreté dans notre pays si riche. Permettre à chacun de pouvoir réaliser ses compétences, apprendre, se découvrir des talents, développer son potentiel, c'est un merveilleux moyen de vivre avec bonheur ses dernières années. La concrétisation d'une formation possible tout au long de sa vie pourrait être une formidable dynamique pour notre pays, pour ses habitants et pour les entreprises.

En vous remerciant, Monsieur le Conseiller fédéral, de l'attention que vous porterez à nos lignes, je vous adresse au nom de l'AVIVO l'expression de notre considération distinguée.



Christiane Jaquet-Berger
présidente

Lausanne, le 26 septembre 2019

Personne de contact : Christiane Jaquet-Berger christiane.jaquet@gmail.com

079 449 46 61

AVIVO suisse
60, av. de Béthusy 1012 Lausanne
avivo.suisse@gmail.com
www.avivo-ch.ch

